



NUMÉRIQUE

Facil'iti va rendre les textes plus lisibles

L'entreprise Facil'iti basée à ESTER Technopole finalise un nouvel outil qui rendra tout texte plus lisible. Une application sortira en fin d'année.

Publié le 3 Juin 2025

La prochaine appli développée par Facil'iti (30 salariés) n'a pas encore sa dénomination commerciale. Disponible sur toutes les plateformes de téléchargement en fin d'année, elle proposera une avancée en termes d'autonomie pour des seniors rencontrant des difficultés à lire un texte. Il suffira de le prendre en photo avec un smartphone ou une tablette.



L'appli est basée sur l'intelligence artificielle et permettra de personnaliser la lecture, de reformuler un texte, notamment les personnes vieillissantes qui ont des difficultés cognitives, indique Yves Cornu le directeur général.

Lorsqu'on lit un article de presse avec des termes techniques ou inconnus, l'IA le reformulera sans le dénaturer dans un vocabulaire plus simple. Les seniors pourront retrouver de l'autonomie dans tous les aspects de leur vie quotidienne et avoir un accès égal à l'information.

Une application pour tous

L'application sera très utile à l'étranger, par exemple, lors de la visite de musées.

> S'il n'y a pas l'explication en français, en photographiant le texte, la traduction se fera instantanément.

Elle permettra aussi de personnaliser la lecture en agrandissant les caractères. Ce nouvel outil a été également conçu pour les personnes souffrant de troubles cognitifs, de troubles de l'attention avec ou sans hyperactivité

ou de troubles autistiques.

Quelques euros par mois

L'application s'adresse aussi aux personnes allophones maîtrisant mal le français ou à des personnes aphasiques.



En France, un million de seniors sont concernés et au total trois millions avec les autres populations, signale-t-il. Une version anglaise et une japonaise sortiront début 2026. Au Japon, plus de 40 millions de seniors sont concernés, ils doivent rester autonomes et en emploi très long.

Elle sera payante, téléchargeable pour **quelques euros par mois** et une licence proposée aux mutuelles et caisses de retraite **pour l'offrir à leurs utilisateurs au lieu de leur payer des prestations plus coûteuses**, estime Yves Cornu.

Le développement technique étant achevé, des tests sont en cours auprès de seniors pour l'améliorer.



Les premiers retours mettent en avant la simplicité d'utilisation, constate-t-il.

Limoges Métropole a accompagné l'entreprise via le dispositif « **Champion du Territoire** » (<https://www.limoges-metropole.fr/entreprendre/outils-pour-les-entreprises/accompagnement-financier>) et l'Appel à projets Filières d'excellence.
